

Digitales Brandenburg

hosted by Universitätsbibliothek Potsdam

Aus dem militärischen Briefwechsel Friedrichs des Großen

die Entstehung des Preußischen Planes für den Feldzug von 1757 und
seine Ausführung bis zur Vereinigung des Preußischen Heeres vor Prag ;
eine archivalische Forschung

Zimmermann, Adolf

Berlin, 1882

Anlage II. Mémoire concernant les principales opérations projetées par la
cour de France pour la prochaine campagne.

[urn:nbn:de:kobv:517-vlib-12608](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:kobv:517-vlib-12608)

de l'assistance et des secours du Danemark en lui promettant la garantie du Schleswig. L'Angleterre y gagnerait une flotte dans la Baltique et des troupes qui pourraient servir à couvrir l'électorat d'Hannovre. Il serait encore avantageux de l'Angleterre qu'on tâchât d'empêcher la sortie de matelots Norvégiens qui vont servir en France ainsi que l'exportation des viandes salées de la Norvège dont on se sert maintenant en France au défaut de celles d'Irlande. Cette alliance entrainerait nécessairement la Suède, qui se trouvant isolé, se jetterait entre les bras de l'Angleterre. Ce qui formerait un nouvel équilibre dans le Nord.

L'on croit que tous les différents points mentent d'être examinés avec la plus scrupuleuse attention. L'on est persuadé qu'il n'y en a aucun d'inutile et que pour peu que le ministère anglais réfléchira aux véritables intérêts de sa nation il en sentira l'importance et la nécessité d'autant plus que l'année prochaine, étant celle où nos ennemis feront les plus grands efforts et la situation la plus critique qu'occasionnera la présente guerre, il semble qu'en proportionnant ses efforts, sa vigilance et sa célérité à celles de ses ennemis, ce n'en est pas trop fait, surtout lorsqu'on considère que ce sera de la paix prochaine dont dépendra le sort de l'Europe de sorte qu'on ne saurait agir avec trop d'efficacité pour la rendre bonne et stable.

Annexe II.

Mémoire concernant les principales opérations projetées par la cour de France pour la prochaine campagne.

Les projets de la cour de France pour la campagne prochaine se réduisent aux articles suivantes:

1) Il est certain que la cour de Vienne, qui se propose de faire les plus grands efforts pour le recouvrement de la Silésie, continue d'insister avec chaleur sur la prestation du corps auxiliaire de 24 000 hommes stipulée par le traité de Versailles. La commission dont est chargée le comte d'Estrées est principalement relative à l'emploi et à la marche de ce corps dont on voudrait que l'Impératrice-Reine fit usage pour pénétrer en Saxe et forcer l'armée prussienne à évacuer cet électorat et à se replier sur la Lusace et les marches de Brandebourg.

2) Il est également décidé que la France ne se bornera point à fournir le contingent stipulé par le traité de Versailles mais indépen-

damment de cette démarche elle assemblera une armée de 60 000 combattans sur le Bas-Rhin pour entreprendre une puissante diversion contre le pays d'Hannovre et pour pénétrer dans cet électorat par le duché de Clèves et les autres états que sa Majesté Prussienne possède du côté de Westphalie.

Comme l'on prévoit qu'il est essentiel pour assurer la retraite d'une pareille armée, de s'emparer de la ville de Wesel, l'on se prépare non seulement à en former le siège à l'ouverture de la prochaine campagne, mais comme l'on se flatte aussi que les cours d'Hannovre et de Berlin, qui paraissent avoir nulle connaissance de ce projet, ne prendront aucunes mesures pour en empêcher la réussite l'on est persuadé qu'on aura bon marché de cette place, qu'on regarde comme la clé et le principal boulevard de l'électorat d'Hannovre. Le ministère de France, qui est instruit que cette place se trouve pourvue d'une artillerie considérable, qu'on évalue à plus de 200 pièces de canons, ainsi que d'un très grand nombre de toutes sortes de munitions de guerre, espère en outre d'en tirer tous les secours dont on aura besoin pour attaquer l'électorat d'Hannovre et pour assiéger les places qui servent à sa défense. On est donc déterminé à se présenter sur les frontières du duché de Clèves au commencement du mois de Mars et comme l'on espère de n'éprouver aucune résistance dans les opérations de cette entreprise, on compte de se rendre maître de Wesel vers la fin d'Avril, de pénétrer immédiatement après dans l'électorat d'Hannovre et de laisser un corps de troupes en garnison dans cette place pour tenir le Landgrave de Hesse-Cassel en respect et assurer la retraite de l'armée.

Les avantages que le ministère de France se promet d'une pareille diversion sont en grand nombre et consistent:

En premier lieu en ce qu'il espère non seulement de trouver à Stade de sommes très considérables qui, jointes aux contributions énormes qu'on se propose de lever dans cette électorat, mettront Sa Majesté Très-Chrétienne en état de pouvoir faire face amplement à tous les frais de la présente guerre et la dédommageront en même temps de ceux qui lui a déjà occasionné le levée de bouclier à laquelle la Grande-Bretagne l'a forcé dans le cours de l'année passée.

Aussi est on déterminé en France à ne garder nul ménagement à l'égard des contributions qu'on levera dans cet électorat et à les perceper avec la plus grande vigueur. Je sais même et c'est un fait certain que les auteurs de ce projet ont soutenu ouvertement dans le conseil qu'il fallait en agir avec cet électorat avec la même célérité avec laquelle Louis XIV. avait traité le palatinat afin de convaincre à jamais le corps germanique, qu'on n'offensait pas impunément la France

et de lui faire sentir tous les poids de sa puissance. A quoi d'autres ont ajouté encore que c'était là le vrai moment de se venger d'une façon exemplaire de toutes les vexations que la Grande-Bretagne avait exercé sur mer envers les sujets de la France au commencement de la présente guerre. Enfin que c'était une réparation qu'exigeait la dignité de Sa Majesté Tres-Chrétienne et qu'elle devait à Ses sujets pour les venger et les indemniser de l'oppression qu'ils avaient éprouvé.

En second lieu on se flatte qu'une pareille diversion découragera entièrement le Landgrave de Hesse-Cassel et les autres alliés que la Grande-Bretagne peut avoir dans l'Empire et les forcera, sinon à se jeter dans les bras de la France, au moins à se réduire à la neutralité la plus stricte et la plus scrupuleuse.

En troisième lieu on est persuadé que la perte de l'électorat d'Hannovre encouragera tous les alliés cachés que la France peut avoir dans l'Empire à lever la masque et à éclater ouvertement tant contre le roi d'Angleterre que contre Sa Majesté Prussienne. Il m'est revenu de bon lieu qu'indépendamment des princes de l'Empire dont je viens de faire mention on fonde de grands espérances sur la Suède et que l'on croit savoir qu'elle ne manquerait pas en pareil cas de revendiquer les duchés de Bremen et de Verden et de joindre par cet effet à l'armée Française les troupes qu'elle a actuellement dans le duché de Poméranie.

En quatrième lieu on est convaincu en France, que si cette opération se terminait heureusement et d'une manière conforme aux espérances qu'on a conçues à cet égard, le parti que la maison d'Hannovre peut avoir dans l'empire se dessoudra totalement et qu'un siècle entier ne suffirait pas pour rétablir son crédit et sa considération en Allemagne.

En cinquième lieu le ministère de France a fait entrevoir à différentes personnes qu'il avait lieu de présumer que la réussite des négociations qu'il avait entamé avec l'électeur Palatine et celui de Cologne pour entraîner les deux princes dans son parti dépendrait uniquement du succès de la diversion susmentionnée.

Annexe III.

Plan général des opérations que peuvent faire les Armées Autrichiennes et Alliés la Campagne de 1757.

La cour de Vienne doit diriger ses opérations, pendant cette campagne, de sorte qu'Elle oblige le Roi de Prusse, tant par ses propres forces que par le secours de ses alliés d'abandonner la Saxe.